



Philippe Saurel  
Mairie de Montpellier

1, place Georges Frêche  
34267 MONTPELLIER cedex 2

Montpellier, le mercredi 13 juillet 2016

Objet : Procédure en justice pour le Kalaj

Monsieur le Maire, Philippe Saurel,

Nous, habitants du squat le Kalaj, avons pris acte de notre assignation en justice pour expulsion. Sans la moindre communication préalable, nous ne pouvons que réagir face à cette attaque.

Monsieur Saurel, président des commissions "Participation Citoyenne" et "Proximité" à la Métropole, vous qui avez annoncé, alors que vous étiez adjoint à la culture : "Je souhaite une culture ni élitiste ni populiste, mais populaire et de grande qualité"<sup>1</sup> vous qui êtes président des "ACM HABITAT", 1er bailleur social de la Région Languedoc-Roussillon, avez-vous seulement eu vent des actions positives du Kalaj, depuis plus de quatre ans ?

Car ce que vous promettez politiquement, nous le réalisons très concrètement.

Nous avons permis un brassage culturel passant du street art au théâtre, de la photographie à la poésie et du free jazz aux musiques traditionnelles occitanes. Nous organisons régulièrement des débats, projections, résidences de créations artistiques et tout cela basé sur le principe du libre accès et de la gratuité tant pour le public que pour les artistes.

Ce lieu est également une ressource sans délai d'attente et sans contrepartie pour celles et ceux qui n'ont plus d'hébergement : un lit, une douche, un repas, un café... également sur le principe de l'ouverture à toutes et à tous. Nous ne comptons même plus le nombre de personnes ainsi aidées car c'est notre quotidien et il est similaire à celui des services prévus par votre administration, qui sont débordés depuis longtemps.

---

1 <http://www.midilibre.fr/2011/09/19/un-pont-andre-levy.390103.php>

Ces actions, complétant celles des associations déjà présentes, répondent à un besoin du quartier de Figuerolles et de toute la ville de Montpellier.

Certes, nous vivons collectivement dans une maison, de la même manière que n'importe quelle colocation de jeunes gens, mais nous avons aussi toujours été ouverts et avons proposé un dialogue qui n'est jamais venu. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour faire respecter la tranquillité des voisins, avec pour résultat une maison plutôt calme au quotidien. Comme tout le monde, nous avons besoin de dormir pour mener à bien nos projets respectifs.

Il nous paraîtrait inquiétant que vous n'ayez pas personnellement étudié ce dossier avant que Monsieur Max Lévi, votre adjoint, ne déclenche les démarches visant à notre expulsion. Or, si vous l'avez fait, vous avez dû constater au moins deux choses :

- le niveau déroutant de l'argumentaire des accusations dans le dossier : l'article écrit par Monsieur Jean-Marc Aubert – un diffamateur condamné –, les grotesques faux tracts écrits en nos noms, les photos du prétendu blocage de la rue alors que l'on y voit bien le public céder le passage à une voiture...
- le fait que la majorité des voisins et riverains ne se plaignent pas de notre présence.

Êtes-vous prêt, Monsieur Saurel, à assumer de croire en ces accusations absurdes et extravagantes ?

Monsieur le Maire de Montpellier, nous, habitants de cette ville, vous demandons, en respect de vos engagements politiques et médiatiques, de faire cesser les attaques lancées à l'encontre du Kalaj, et de nous permettre de continuer nos actions culturelles et sociales.

Nous vous invitons également à ouvrir un dialogue constructif, dans l'intérêt de la ville que nous partageons, plutôt que de nous opposer une répression judiciaire fulgurante.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous adressons, Monsieur Saurel, nos cordiales salutations.

Les habitants du Kalaj.